



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2022

### Avis d'impôt établi en 2023

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP VENDOME  
120 BD KENNEDY  
41106 VENDOME CEDEX

#### Vos références

Numéro fiscal :  
Déclarant 1 (C) : 15 49 111 929 099  
Déclarant 2 (C) : 04 45 460 568 406  
Référence de l'avis : 23 41 0031409 01  
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

36 RUE DE LA BUTTE CATHERINET

41100 ST OUEN

Numéro FIP : 410 88 41 0401496789 3 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 11/07/2023  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 41048

#### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV  
  
SIP VENDOME  
SAID VENDOME  
120 BD KENNEDY  
  
41106 VENDOME CEDEX

VEILLITH ANTONIN  
OU VEILLITH AUDREY  
36 RUE DE LA BUTTE CATHERINET  
41100 ST OUEN

#### Somme qu'il vous reste à payer

**91,00 €**

Cette somme sera prélevée le 25 septembre 2023.

Compte qui sera débité : FR55 3000 2086 350X XXXX XXX7 H34

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021E49A1A929118PAS2A23

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2023.

**Revenu fiscal de référence : 46 710**

**Nombre de parts : 3,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

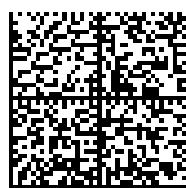
# Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 15 49 111 929 099

# Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : VEILLITH  
Déclarant 2 - Nom de naissance : LENTIEZ



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	3,00

## Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 25970	Déclar. 2 22545	Total 43663
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0	
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	25970	22545	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2597	- 2255	
Salaires, pensions, rentes nets.....	23373	20290	

## Revenu brut global.....

43663

## Revenu imposable.....

43663

Impôt sur les revenus soumis au barème<sup>14</sup>

1247

Décote.....

- 814

Impôt avant réductions d'impôt.....

433

## REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup>

Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....

Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
2	2	214

Montant de la réduction d'impôt.....

- 214

Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....

214

## IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

219

## CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :

### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû<sup>53</sup>:

219

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

- 128

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....

91

### TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

91

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....

46710

## Revenus exonérés

Déclar. 2

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	3386
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	3047

#### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....	Déclar. 1 16253	Déclar. 2 16253
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
 Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	 = 16394	 = 16394

#### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source)

#### AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....	0,50%
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.	
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.	

Taux marginal d'imposition.....	11,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.	